

Documents à fournir pour l'obtention d'un visas Camerounais Visas Touristique (Ressortissants de EU) Valable de 1 à 30 jours

| □ Passeport en cours de validité (6 mois minimum) |
|--|
| □ Formulaire de demande de visas de l'ambassade du Cameroun |
| □ 2 Photos d'identité récentes et identiques, les photocopies ne sont pas acceptées |
| □ Frais de visas officiel 125 € |
| □ Attestation de réservation du billet d'avion ou photocopie du billet d'avion |
| □ Certificats d'hébergement légalisé par les autorités compétentes ou réservation avec les coordonnées et cachet de l'hôtel ou réservation de résidence meublée légalisée par les autorités compétentes |
| □ Justificatif de ressources en France :Bulletin de salaire, titre de pension ou rentes ou celui de votre conjoint(e) ou des parents, allocations, kbis, carte professionnelle ou avis d'imposition, etc |
| □ Justificatif de domicile (Facture téléphone, quittance de loyer etc) |
| □ Pour les étudiants : Certificat de scolarité ou tout autres justificatifs prouvant votre scolarité |
| □ Pour les mineurs :Photocopie du livret de famille, photocopie des pièces d'identités des parents et si l'enfant avec un parent, une autorisation de sortie du territoire signée par le parent qui ne voyage pas . En cas de divorce produire le jugement qui détermine l'autorité parentale. |

NB: Vaccination obligatoire: fièvre jaune, traitement antipaludéen et autres vaccins fortement recommandés (Voir centre vaccinal du lieu de résidence ou médecin

traitant)